



Département des Landes

**SYNDICAT MIXTE  
DES ZONES D'AMENAGEMENTS TOURISTIQUES  
CONCERTES DE MOLIETS ET MAA**

**DECISION PORTANT ATTRIBUTION  
d'un marché de fourniture d'un Caddymaster  
au golf de Moliets**

**Le Président du Syndicat Mixte des zones d'aménagements touristiques concertés de Moliets-et-Maâ,**

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre-2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la consultation menée auprès de prestataires spécialisés par courriel,

**DECIDE :**

**Article unique :**

- d'attribuer et de conclure le marché de services avec la SARL EASYBOX dont le siège social est situé 266 Chemin de Pirastot à MUGRON (40250), selon les conditions suivantes :
  - **Objet :** fourniture et installation d'un Caddymaster en aluminium/plywood (contreplaqué revêtu de fibre de verre) de dimensions extérieures 6m60x2m65 de coloris vert RAL6005 comprenant notamment une porte vitrée ouvrante aluminium, un double vitrage, un équipement électrique standard et un bardage bois en pin maritime traité classe 4 sur les 4 façades.
  - **Montant :** 20 985,00 € HT

Fait à Mont-de-Marsan, le **14 MAR 2024**

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L \_\_\_\_\_

Xavier FORTINON